

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale du 18 novembre 2023 à Bouguenais

PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES :

Amicales laïques, associations de : Aigrefeuille sur Maine – Basse-Goulaine – Basse-Indre – Bouguenais Bourg – Bouguenais les Couëts – Campbon – Chapelle-Heulin – Château-Thébaud – La Chevrolière – Couëron Centre – Montoir Albert Vinçon – Nantes ALPAC – Nantes Ensemble Vocal Nota Bene – Nantes Marsauderies – Nantes Port-Boyer – Orvault Petit-Chantilly – Prinquiau – Rezé AEPR – Rezé Houssais-Chêne Creux – Rouans – Saint-Étienne de Montluc – Saint Herblain (SAEL) – Saint-Brévin les Pins – Saint-Hilaire de Clisson - Saint-Lumine de Clisson Lucie Aubrac – Saint-Sébastien sur Loire – Saint-Jean de Boisseau – Sainte-Luce sur Loire – Savenay – Vallet – Vigneux la Pâquelais – Association Essentiel – Association Granchamp des fontaines GRAD – Association OREA un pas vers nos différences – Café Citoyen Chapelain – Nantes Atlantique Kinball – La Sauge – Association la Turmelière – UFOLEP 44 – USEP 44 -

Invité-es : Yannick HERVE, Ligue de l'enseignement – Jérôme DE MICHERI, représentant le DASEN – Michèle LIBOT, Présidente Union des DDEN 44 – Thierry BOLZER, SE UNSA – Michel DACULSI, Adjoint au Maire de Sainte Luce sur Loire –

EXCUSÉES :

Amicales laïques, associations de : Nantes Sully – Rezé Château Sud – Saint-Nazaire Andrée Chédid – Les Ailes Bleues – Association Bad l'aile – Association BricoLowtech - Moto-club de Séverac – Sputnik Théâtre Production – USEPM Noyal sur Bruz –

ORDRE DU JOUR :

- Introduction de l'assemblée générale plénière et des modalités de fonctionnement par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Vote du PV AG 2022
- Rapport moral par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Rapport d'activités par Florence Lacaze, Secrétaire Générale de la FAL 44
- Questions réponses avec la salle
- Vote du rapport d'activité 2022-2023
- Mise au vote de la motion « changement de siège social »
- Retour des ateliers de la matinée
- Remise des médailles de la Ligue de l'enseignement
- Interventions institutionnelles autour du thème « Citoyenneté, Vivre-ensemble
- Présentation des candidats au conseil d'administration et vote
- Résultats des votes des candidats au conseil d'administration de la FAL 44
- Clôture de l'assemblée générale plénière

Le samedi 18 novembre 2023 à Bouguenais, les membres de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président Yves Pouzaint.

Il a été établi une feuille d'émargement.

L'assemblée était présidée par Monsieur Yves Pouzaint, président de la FAL 44.

Il était assisté de Marie-Laurence Derrien et Virginie Vion, administratrices de la FAL 44, en qualité de secrétaires de séance.

L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

INTRODUCTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE & DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT PAR YVES POUZAIN, PRÉSIDENT DE LA FAL44

Le Président de la Ligue de l'Enseignement FAL 44 accueille l'assemblée, de même que les présidentes des deux amicales de Bouguenais qui accueillent cette année l'assemblée générale.

VOTE DU PV AG 2021

Conformément à l'ordre du jour, le président de séance met au vote le PV de l'AG 2021 :

Vote	Résultat
Procès-verbal de de l'assemblée générale 2022	Adopté à l'unanimité

Un climat et un contexte difficiles

Samuel Paty hier, Dominique Bernard aujourd'hui. Au-delà du choc et de la tristesse de cet assassinat, La Ligue de l'enseignement, notre confédération, a adressé un message de solidarité que nous avons relayé, à tous les enseignant·es et professionnel·les. Nous les avons assuré·es de notre engagement résolu à se tenir à leur côté, pour y défendre le principe de laïcité contre tous les obscurantismes, et celui de la liberté pédagogique, au service d'une école émancipatrice.

L'année écoulée aura été éprouvante pour la fédération et les combats qui nous animent : augmentation des discours haineux, rejet des minorités, précarité croissante, impacts de plus en plus visibles du changement climatique, attaques contre les acquis sociaux, en particulier l'allongement de la durée de travail. Autant de violences qui mettent à mal le vivre-ensemble.

A côté de cela, dans la lignée du contrat d'engagement républicain mis en place par l'État, nous assistons à la démultiplication par les collectivités locales de chartes qui « encadrent » les associations et qui traduisent une logique de défiance, mais surtout une profonde méconnaissance du rôle des associations dans le développement d'une citoyenneté active.

Nous devons rappeler que nous sommes une fédération de citoyen·ne·s qui a toujours lutté pour la démocratie, l'éducation, et qui a eu à souffrir de l'extrême droite Pétainiste entre 1939 et 1945, nous ne pouvons pas passer sous silence le contexte international.

Celui-ci rend plus urgent que jamais de lutter pour la paix en préservant la vie des civils quels qu'ils soient, de lutter contre les poisons que sont l'antisémitisme et le racisme, et de lutter pour le droit des peuples à disposer d'un état en vertu du droit international.

Un réseau d'association affiliées qui est au rendez vous

Nos associations ont formé des générations d'élites militantes, qui ont imaginé et expérimenté bon nombre de dispositifs, qui réinventent le « local » si choyé à l'heure des logiques de concertation citoyenne. Ce sont les bénévoles qui tiennent à bout de bras la solidarité dans nos territoires.

Nous avons engagé l'an dernier une mobilisation de notre réseau pour lutter contre les idées d'extrême droite qui progressent dans notre pays.

Parce qu'il faut rappeler que lutter contre ces idées de manière concrète, c'est :

- Proposer des activités sportives et culturelles pour toutes et tous, quelles que soient nos origines sociales.
- Militer pour une action éducative basée sur l'émancipation individuelle et la co-construction
- Avoir une vision positive de la diversité qui est une force.
- Construire des lieux où ces diversités puissent se parler et faire ensemble.
- Participer à la réduction des inégalités d'accès aux droits aux vacances, à la citoyenneté en actes afin que la République tienne ses promesses.

C'est bien notre réseau d'amicales Laïques et d'associations affiliées qui, en déployant leurs activités, en s'appuyant sur des valeurs, activités en direction de toutes et tous, des petits territoires ruraux aux quartiers populaires, permettent de créer du lien social. Et par là même, nous luttons collectivement contre le sentiment de déclassement et d'isolement de certains de nos concitoyens et concitoyennes.

C'est le sens des projets et des actions qui vous sont présentés dans le rapport d'activité.

La ligue FAL 44 une fédération dynamique

La Ligue de l'Enseignement - FAL44 est une fédération dynamique qui, cette année encore, a su, grâce à l'engagement de tous ses membres, élus et salariés, se développer et mettre en œuvre des projets au service d'une éducation populaire de qualité qui vous seront présentés dans le rapport d'activité.

Message de détermination et de confiance

Tous les projets portés par la fédération Ligue de l'enseignement - FAL44 sont menés par les équipes permanentes salariées qui sont au rendez-vous. Associées à notre réseau de 450 associations affiliées, de plus de 50 000 adhérent·es et de centaines de bénévoles et militant·es, tout cela nous permet d'être déterminés dans la mise en œuvre de notre projet fédéral, et confiants dans sa réussite
Nous vous remercions.

Yves POUZAIN, Président

Maurice BERTHIAU, Vice-Président délégué à la citoyenneté et la vie associative

Citoyenneté, vivre ensemble, notre quotidien éducatif et social

Cette intervention sera cette année à une seule voix, la mienne, agrémentée de films illustrant les propos. Remerciements aux collègues de la FAL 44 et aux Amicales laïques.

Deux mille vingt-trois restera certainement un marqueur du patrimoine de la fédération : intégration du nouveau siège, finalisation du centre international de séjour « Le Spot » pour ouverture début 2024, rénovation du centre des Moussaillons, obtention de l'écolabel européen pour le Soleil de Jade et le Château de la Turmelière, géré par l'association du même nom, mais dont nous conservons la propriété. L'avenir du Hangar, qui arrive à la fin d'un cycle, a été l'objet d'échanges répétés avec son financeur majeur qu'est la ville de Nantes.

Merci à toutes celles et ceux qui ont porté et soutenu ces belles réussites et notamment aux amicales laïques, qui participent au financement du fonds d'amorçage du « Spot ». S'il était fondamental de nous adapter pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, l'évident décalage entre les charges d'investissement et les recettes, avec son impact sur notre trésorerie, fait désormais partie des axes de travail prioritaires des services.

La révision des statuts et le retour d'une augmentation des affiliations sont d'autres marqueurs.

Ainsi nos associations affiliées ont dû se conformer aux obligations de renouvellement de l'agrément Jeunesse et Éducation populaire et adapter leurs statuts en conséquence.

Pour la Fédération, reconnue d'utilité publique, les délais sont différents, mais nous y travaillons également, pour un vote à l'horizon de l'assemblée générale 2024.

Webinaires, accompagnement individualisé, relance de l'information, l'équipe du CRVA a répondu une fois encore présente sur un sujet d'importance pour l'ensemble de notre réseau. Il conditionne le maintien de subventions délivrés par l'État à ce titre, mais correspond aussi à une identité commune, celle d'un projet de société de mixité sociale, émancipateur et porteur d'idées qui perd en reconnaissance au plus haut niveau de l'État et nous reste pourtant essentiel. Sur ce sujet et c'est nouveau, la Ligue de l'enseignement - FAL 44 a eu à convaincre dans la droite ligne des combats portés dans nos instances nationales.

Les craintes sur les conséquences du Contrat d'engagement républicain sur la liberté d'action associative se sont avérées fondées, et le rapport de confiance entre institutions et associations fragilisé. Le Conseil d'administration, attentif à la fonction fédérative de la FAL 44 et à nos responsabilités, a conclu à la nécessité de réaffirmer et promouvoir la liberté associative. Des élu-es aux équipes, l'ensemble de la fédération s'attelle à convaincre, et le CRVA, dans son interlocution avec les collectivités, a également introduit cette thématique.

Malgré ce contexte difficile, il est important de souligner la vitalité du réseau affilié avec un niveau d'adhérent-es dont nous pouvons être fiers : près de 50000 adhérent-es (soit 15 % de plus que l'année passée), avec une très belle progression de l'UFOLEP et de l'USEP mais aussi, il faut le noter, une très légère augmentation des adhésions socio-culturelles, quand dans la plupart des fédérations cette part est en baisse voire inexistante.

Au-delà, dans la droite ligne de l'assemblée générale dernière et des textes votés en assemblée générale nationale sur les enjeux d'actualité, nous avons répondu présents pour :

- Accueillir des familles Ukrainiennes en période basse à Préfailles, en lien avec les services de l'État avec qui nous avons des liens avérés
- Ouvrir notre dispositif d'inclusion sociale aux personnes en situation de RSA, dans une démarche de reprise de confiance en soi partagée, soutenue par le Département,
- Mettre en œuvre la motion d'engagement voté à l'AG dernière. Citons notamment :
 - la journée de formation-action intégrée aux semaines d'éducation de lutte contre les discriminations portant sur l'impact des luttes collectives dans l'évolution du droit, avec la venue de la représentante de la défenseuse des Droits,
 - la journée d'acculturation collective du 1er avril « Agir ensemble pour une société solidaire : déconstruisons la banalisation des idées d'extrême droite ». Nous y étions plus de 80 à débattre mais aussi à partager les bonnes idées telles que celle des « balades laïques » nouveau dispositif pour notre réseau, créé avec les amicales laïques rezéennes et soutenu par la municipalité de Rezé, collectivité affiliée.
- Agir en proximité : Une première vague de salarié-es a été formée en PSSM « premiers secours en santé mentale » afin de mieux repérer et accompagner les signaux de fragilité, en forte augmentation. Des actions ont été menées au bénéfice des jeunes avec, d'une part, l'appui aux plus vulnérables pour les raccrocher par le service civique et, d'autre part, la relance du BAFA, dans une orientation citoyenneté et valeurs partagées réaffirmées.

Enfin, nous avons renforcé nos liens avec l'Éducation nationale en participant à nombre d'initiatives dont la co-construction d'une journée sur la continuité éducative. Car nous le savons, « nous avons des enfants qui vivent dans la même société mais pas dans le même monde ». (Bernard LAHIRE).

La mixité sociale est pourtant la seule façon de vivre ensemble et, si on ne grandit pas ensemble, comment vivre ensemble adultes ? Ce projet, simple mais exigeant, de continuer à savoir vivre, grandir et vieillir ensemble, c'est avec nos associations affiliées et nos partenaires que nous le mettons en œuvre au quotidien.

Conservons l'objectif d'une école républicaine de l'émancipation à laquelle nous croyons, et agissons ensemble, au côté des enseignant-es, des familles et des élèves. Seule l'expérience fait universalité.

C'est ce que propose la Ligue de l'enseignement dans sa complémentarité éducative, les classes de découvertes, les actions éducatives et associatives, les formations sur les temps périscolaires et toutes les activités proposées. Un moyen pour retrouver de la fierté à être, s'affranchir des déterminismes et construire ensemble plus de solidarité.

Un avenir d'émancipation pour les jeunes tout simplement. Nous en avons toutes et tous besoin.

QUESTIONS RÉPONSES AVEC LA SALLE

En préambule, Bruno Douillard, responsable du Patrimoine, donne des informations relatives au déménagement, entre le 7 et le 16 décembre 2023, du siège de la FAL44, et sur la mise à disposition du réseau, à partir du 09 décembre, du matériel de bureau qui ne sera pas utilisé dans les nouveaux locaux. Un vide-bureau aura lieu le 16 décembre.

L'amicale laïque de Couëron centre intervient concernant l'assassinat du professeur Dominique Bernard, indiquant qu'il semble, comme relayé dans la presse locale, que dans certains établissements scolaires privés catholiques vendéens, la minute de silence n'a pas été respectée. La question est de savoir pourquoi nous, la FAL44, n'avons pas condamné ce manque de respect.

Réponse de Florence Lacaze : nous rappelons régulièrement et dans toutes les instances, notamment au sein du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) l'importance de la place de l'école publique et de la mixité scolaire, et diffusons de façon tout aussi régulière nos prises de position dans notre newsletter et nos espaces de communication (site Internet, réseaux sociaux).

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022/2023

Vote	Résultat
Rapport d'activité pour l'année 2022/2023	Adopté à l'unanimité

VOTE MOTIONS FAL44 –

La fédération quitte les locaux du 9 rue des Olivettes pour emménager au 2A rue de Madrid, à l'entrée du quartier Malakoff à Nantes. Il faut donc procéder au changement de siège social. Il est proposé que le siège social à venir soit domicilié à « Nantes ».

Texte de la motion soumise au vote de l'assemblée générale :

Changement de siège social de la Fédération

Le 11 décembre 2023, la Ligue de l'enseignement – FAL 44 quittera le 9 rue des Olivettes pour emménager dans de nouveaux locaux. À partir du 11 décembre 2023, le siège social de la Ligue de l'enseignement – FAL 44 sera domicilié à NANTES.

Vote	Résultat
Motion FAL 44 « changement de siège social »	Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 9 rue des Olivettes - 44000 Nantes au 2A rue de Madrid – 44000 Nantes à compter du 11/12/2023.

L'article n°[1] des statuts désignant le "Siège social" reste inchangé.

RETOUR DES ATELIERS DE LA MATINÉE

REMISE DES MEDAILLES

Ont été remises les médailles pour leur engagement au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement à Gilles Hoyet (AL Bouguenais les Couëts), Robert Hugotte (AEPR), André Artarit (AEPR), Yannick Bachelier (AL Houssais Chêne Creux), Michel Guinebaud (AL Basse-Goulaine), Gilbert le Guern (SAEL Saint-Herblain) et Géraldine Chichoux (AL Saint-Étienne de Montluc).

INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES AUTOUR DU THÈME CITOYENNETÉ VIVRE-ENSEMBLE

Interviennent, sur place ou via des capsules vidéos :

Myriam Bigeard, Conseillère départementale en charge de l'égalité, la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes (vidéo)

Sandra Impériale, Maire de Bouguenais

Anaïk Canal, Présidente de l'USEP 44 (vidéo)

Pierre-Yves Delamarre, président de UFOLEP 44 (vidéo)

Jean-Luc Aubin, Président de l'Amicale laïque de Saint-Brévin :

La FAL m'a demandé de témoigner des événements récents à Saint-Brévin concernant la construction d'un nouveau CADA et qui a généré une forte mobilisation de l'extrême droite. Un bref rappel des événements. Lors du démantèlement de la « Jungle » de Calais, en 2016, Saint-Brévin comme d'autres communes s'est vu imposer par l'État d'accueillir des migrants. Le maire de l'époque avait regretté l'absence de concertation mais ne s'était pas opposé à l'accueil des migrants. L'extrême droite s'était mobilisée avec distribution de tracts rassemblement devant la mairie. Un coup de feu avait même été tiré sur le bâtiment qui allait accueillir les demandeurs d'asile.

Une association s'était créée pour contrer l'extrême droite, le CBAS. Les migrants sont arrivés, ont été pris en charge par cette association et d'autres, pour les aider dans leurs démarches, les véhiculer, et leur dispenser des cours de Français. Aucun incident tout allait bien jusqu'à ce que l'état demande à la mairie de réhabiliter un bâtiment d'une ancienne colonie de vacances, pour accueillir des familles. La structure existante ne le permet pas. De nouveau l'extrême droite se mobilise contre ce projet.

Mais contrairement à 2016, ils maîtrisent mieux les réseaux sociaux et les médias et tente de faire un nouveau CALLAC. Manif et contre-manif étaient au menu, jusqu'à l'incendie des voitures du maire de l'époque, qui a failli s'étendre à la maison. Le maire, suite à cela et après s'être fait agresser verbalement alors qu'il prenait un pot à la terrasse d'un café en famille, a donc décidé de démissionner, en mettant en cause le manque de soutien de l'État. L'amicale de Saint-Brévin au début est resté attentiste, sur la base de l'expérience passée, en pensant que la petite minorité d'opposants s'épuiserait.

A un moment, l'amicale est sortie du silence lorsque l'extrême droite avait organisé une manifestation avec l'objectif de faire venir des ténors de l'extrême droite, en publiant un article dans la presse en affichant notre soutien au projet et défendant les valeurs qui sont les nôtres. Nous avons bien sûr apporté notre soutien au maire lorsqu'il s'est fait agresser. Nous avons par la suite adhéré en tant qu'association au CBAS et nous soutenons financièrement quelques projets en direction des migrants. Nous restons vigilants, car les travaux du nouveau CADA s'achèvent et que le déménagement va débiter prochainement. A savoir que notre maire actuelle est toujours sous protection policière.

Le transfert du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile vers le quartier de la Pierre Attelée a suscité quelques réactions d'inquiétude chez certains riverains. Pourtant, cette structure fonctionne depuis plus de six ans au centre de l'Océan sans incident, car il est très bien encadré par des professionnels et animé par de nombreux bénévoles qui proposent des cours de français, des activités sportives et de loisirs. Le transfert décidé par les autorités administratives a été approuvé par tous les élus municipaux qui représentent tous les Brévinois. Enfin tous les recours contre le CADA ont été rejetés. En effet, ce centre présente un réel intérêt non seulement pour les personnes réfugiées, mais aussi pour la commune. Contrairement aux propos mensongers, ce centre accueillera des familles avec des enfants ; la proximité d'une école est donc une garantie d'intégration et peut être bénéfique pour tous les enfants.

En outre, des formations ainsi que des opportunités d'emploi sont prévues pour les autres réfugiés. Mais les arguments de bon sens sont parfois difficiles à entendre quand des démagogues profitent des peurs pour semer la discorde et attiser le ressentiment des populations. L'exercice paisible de la citoyenneté dans le respect des personnes est un principe défendu par l'Amicale laïque de Saint-Brévin, aussi ne peut-elle rester indifférente aux violentes attaques et aux propos mensongers et haineux qui visent les associations de bénévoles engagées auprès des réfugiés ainsi que les responsables politiques et les élus. Ainsi la question migratoire, qui n'est pas nouvelle, concerne directement la laïcité, le vivre ensemble, et les valeurs républicaines de solidarité, de fraternité et d'hospitalité, ces valeurs humanistes qui sont au cœur de la vie de l'Amicale laïque. Et par sa tradition de promotion d'une éducation populaire émancipatrice l'Amicale laïque n'a jamais cessé de défendre les droits de tous les enfants, en particulier celui d'une bonne scolarisation .

Face à l'incendie criminel qui a visé la personne et les biens de M. Yannick Morez, l'Amicale laïque de Saint-Brévin exprime résolument son soutien au maire de la ville. Cet acte d'une extrême violence perpétré dans la nuit signe, sinon l'identité des auteurs, du moins leur ignoble lâcheté. Il est encore temps de réaffirmer que la vie démocratique d'une cité exige le respect inconditionnel des personnes, et notamment des élus de la République. Seuls le débat citoyen et le respect de la loi doivent permettre d'assurer la sûreté des citoyens.»

Yannick Hervé, membre du Conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement en charge des questions d'extrême droite.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTE

Nombre de postes à pourvoir : 12 postes sont à pourvoir. Sont candidat-es :

1	Gaëlle Bénizé	Adhérente individuelle	Candidate sortante
2	Anaïk Canal	USEP 44	Candidate sortante
3	Isabelle DECOURTY	AI Château-Thébaud	Nouvelle candidate
4	Pierre-Yves Delamarre	UFOLEP 44	Candidat sortant
5	Alain Forest	Amicale laïque Bouguenais les Couëts	Candidat sortant
6	Sophie Goron	AL La Chevrolière	Candidate sortante
7	Danielle Guillard	AL Prinquiau	Nouvelle candidate
8	Pascal Massiot	Adhérent individuel	Candidat sortant
9	Séverine Misset	AL Nantes Doulon	Nouvelle candidate
10	Roger Moreau	AL Savenay	Candidat sortant
11	Thierry Plessis	AL Les Marsauderies	Candidat sortant
12	Hanitra RABEFITSEHENO	Maison des Citoyens du Monde	Nouvelle candidate

RÉSULTATS DES VOTES DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAL 44

Gaëlle Bénizé, Anaïk Canal, Isabelle Decourty, Pierre-Yves Delamarre, Alain Forest, Sophie Goron, Danielle Guillard, Pascal Massiot, Séverine Misset, Thierry Plessis et Hanitra Rabefitseheno obtiennent 200 voix, Roger Moreau 199 voix.

Les 12 candidats et candidates sont élu-es. Ces membres exerceront leur fonction conformément aux statut jusqu'à l'assemblée générale 2024.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h20.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et les Secrétaires de Séance.

A Bouguenais, le 21 novembre 2023

Le Président
de la FAL 44
Yves POUZANT

Les Secrétaires de Séance
Membre du Conseil d'administration FAL 44
Marie-Laurence DERRIEN

Virginie Vion